LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251211-B_2025_89-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS**
**DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**
Prises par délégation du Conseil Communautaire
Délibération n° 2020-141 du 15 juillet 2020

**SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025**

**L'an deux mil vingt-cinq, le mardi neuf décembre à dix-sept heures, les membres du bureau communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trois décembre deux mil vingt-cinq.**

**Présent(e)s :** Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Arlette MICHEL, Éric LE BOUDEC, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Éric ROBIN, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Laurent BERTHO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE ;

**Excusé(e)s :** Olivier ALLAIN, François HINDRÉ (pouvoir à Joël CARRÉE), Mickaël DABET (pouvoir à Éric LE BOUDEC), Benoît LARVOR (pouvoir à Éric ROBIN), Henri FLAGEUL (pouvoir à Gérard MATHÉCADE), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Maryline JAOUEN), Aurélie HERVÉ, Georges LE FRANC (pouvoir à Yohann HERVO), Nicole LE COUÉDIC (pouvoir à Arlette MICHEL), Joël FERRON.

**Absent(e)s :** Mickaël LEVEAU, Claude DELAHAYE, Claudine BROSSARD, Christian LE RIGUIER, Guénaël CHOUPAUX ;

**Également présent(e)s :** Roselyne ROCABOY, Arlette HINGANT, Marie-Thérèse PITHON, Pierrick GLAIS, Gwénaëlle KERVELLA, Odile LE STRAT ;

**Secrétaire de séance :** Yvon LE JAN.

## B_2025_089 NATURA 2000 « FORÊT DE QUÉNÉCAN, VALLÉE DU POULANCRE, LANDES DE LISCUIS ET GORGES DE DAOULAS » - DEMANDE DE SUBVENTION 2026

L'animation du site Natura 2000 est assurée depuis le 1er mai 2023 par une agente du service environnement. Loudéac communauté a officiellement repris l'animation de ce site Natura 2000 lors de l'élection au Comité de pilotage du 8 décembre 2023. Il a été convenu avec la Région que le temps d'animation pour le site est à hauteur de 0.4 ETP, soit 642,8 heures pour l'année 2026, comme les années précédentes.

Le programme FEDER de la Région Bretagne a été validé le 13 septembre 2022 par la Commission européenne. A ce titre, Loudéac communauté est éligible à l'appel à projet « soutien aux sites Natura 2000 ; DOCOB et animation », porté par la Région Bretagne (autorité de gestion des fonds FEDER), lancé en janvier 2026.

Missions prévues pour l'exercice 2026

1. Montage d'un contrat Natura 2000 sur le financement de clôtures fixes et une prestation de pâturage, sur la tourbière de Porh Clud à Silfiac (56).
2. Poursuite de la mise en œuvre des contrats Natura 2000 : suite à la vidange de 2025, travaux de réfection de l'ouvrage de vidange de l'étang de la Martyre. Suivi de la colonie de Petit rhinolophe (chauves-souris) suite aux travaux menés pour le 1er contrat N2000, à Saint-Gilles-vieux-marché.
3. Chantiers écoles spécialisées dans la gestion des espaces naturels à organiser sur différents secteurs du site Natura 2000 : landes de Liscuis et tourbière de Porh clud notamment.
4. Recherche du Coléanthe délicat, espèce végétale d'intérêt communautaire sur l'étang de la Martyre, avec le Conservatoire botanique National de Brest.
5. Participation à des formations spécifiques à la biodiversité et aux réseaux régionaux (réseau des gestionnaires d'espaces naturels, réseau des chargés de mission N2000…) pour monter en compétences.
6. Appui technique sur les évaluations des incidences auprès des collectivités et porteurs de projets.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251211-B_2025_89-DE

7. Préparation du comité de pilotage, qui aura lieu en fin d'année pour l'élection de la structure animatrice.
8. Missions administratives liées à Natura 2000 : secrétariat, gestion financière, demande de subvention et demande de paiement, bilan d'activité annuel.
9. Assurer la cohérence et l'articulation entre les politiques et programmes d'aménagement et de gestion.
10. Suivi de l'Atlas de la Bodiversité Intercommunale porté par Pontivy Communauté, le site Natura 2000 étant en partie concerné par les différents inventaires et évènements associés au projet.

Le montant du projet s'élève à 28 512.04€ pour l'année 2026, selon le plan de financement suivant :

| **Postes de dépenses 2026** | **Montant supporté en €** |
|---|---|
| Dépenses de personnel | 21 932,34 € |
| Autres dépenses (frais de mission, coûts indirects, prestations de service / achat) | 6 579,70 € |
| **TOTAL DÉPENSES 2026** | **28 512,04 €** |

| **Financeurs sollicités 2026** | **Montant en €** |
|---|---|
| Région | 9 939,23 € |
| FEDER (Europe) 60 % | 17 107,22 € |
| Auto financement | 1 465,58 € |
| **TOTAL RECETTES 2026** | **28 512,04€** |

**Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :**

**DÉCIDE**

1. De valider la demande présentée ci-dessus ;
2. De valider le calendrier, le plan de financement de la mission Natura 2000 pour l'année 2026 et d'autoriser le Président à solliciter les co-financements publics et notamment l'Europe au titre du FEDER ;
3. D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Exercice : 41
Présents : 28
Pouvoir(s) : 07
Pour : 35
Contre : 00
Abstention : 00

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour expédition certifiée conforme

Loudéac, le 9 décembre 2025

Le Président
Xavier HAMON

Date : 2025.12.11 16:22:57 +01'00'

Le secrétaire de séance
Yvon LE JAN

Date : 2025.12.11 16:28:56 +01'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le : 11 décembre 2025